

# Quelle gestion des RH pour demain ?

## La gestion des ressources humaines en mode mission ?

C'est désormais possible avec la loi du 8 août 2016 qui ouvre enfin les portes à une vision moderne du travail grâce au portage salarial permettant aux DRH d'étendre le management agile à l'ensemble des services opérationnels, tout en permettant aux collaborateurs de se réaliser pleinement dans l'entreprise.



Odile Téqui, AD Missions

« AD'Missions construit depuis 20 ans son écosystème social autour de la Liberté des hommes et des entreprises »

**AD'MISSIONS®**  
PORTEUR D'EXPERTS

Tél. : 01.80.48.70.00  
info@admissions.fr  
www.admissions.fr

### Comment être acteur du marché de l'emploi tout en développant l'entrepreneuriat ?

Notre solution de portage salarial est la seule qui réponde pleinement non seulement aux enjeux RH d'aujourd'hui, mais surtout à ceux de demain : adapter les ressources pour produire plus, mieux et plus vite, disposer des bonnes personnes au bon moment, maîtriser l'absence de visibilité, réduire les coûts tout en garantissant le bien-être des collaborateurs. AD'Missions s'est donné les moyens de fidéliser un collaborateur à une entreprise sans l'intégrer aux effectifs. Le contrat de travail tel qu'il existait jusqu'à maintenant fait déjà partie des archives : celui de portage a su, lui, s'adapter au besoin de souplesse des entreprises, à l'évolution de la notion de travail, et aux attentes des nouvelles générations ; il est devenu agile !

### Que propose AD'Missions ?

L'évolution numérique a bouleversé l'assise même du salariat : n'importe qui peut devenir son propre patron ; 500 000 collaborateurs font d'ailleurs ce choix chaque année. Toute donnée étant accessible à tous, la valeur ajoutée n'est plus dans le savoir mais dans le sens que l'on donne à ce que l'on fait. Tout professionnel exerce aujourd'hui en moyenne 7 à 8 métiers dans sa vie auprès de 10 à 15 employeurs : c'est très révélateur !

Notre accompagnement consiste donc à redécouvrir avec nos consultants ce qui les anime vraiment, pourquoi, et comment ils souhaitent le développer. Chez AD'Missions, le portage salarial a surtout vocation à guider et accompagner chacun dans ce qu'il est. Nous savons aussi qu'il est primordial de conjuguer vie personnelle et vie professionnelle : intégrer au développement d'une activité les choix de vie familiale, les hobbies, les impératifs financiers de chacun

fait partie de notre réussite. C'est probablement pour cela qu'AD'Missions a reçu en juillet 2016 de Viadeo, le prix du bonheur au travail !

### Comment les entreprises sont-elles impactées par votre concept de bonheur au travail ?

Parce qu'ils sont entrepreneurs, nos consultants sont libres. Parce qu'ils sont libres, ils sont en mesure d'ajuster leur présence aux besoins de leurs clients. Parce que leurs contrats sont sécurisés (le portage est légalement une nouvelle forme d'emploi depuis 2015), ils sont capables de s'engager sur du long terme. Et ce n'est pas tout, nous assurons une harmonie sociale conforme à celle qu'ils pourraient trouver dans les entreprises dans lesquelles ils sont missionnés : au-delà d'un CDI de portage, ils bénéficient d'une mutuelle, d'un règlement de salaire chaque fin de mois que le client ait ou non réglé sa facture, du régime général de la Sécurité Sociale et non du RSI, du bénéfice de Pôle Emploi en inter-missions, de formation continue, d'abonnements aux réseaux sociaux, d'une plateforme web (l'Experthèque) de mise en relation de leur profil avec les entreprises chez lesquelles nous sommes référencés, d'un espace consultant entièrement dématérialisé qui leur permet de disposer de tout ce dont ils ont besoin, où qu'ils soient et à n'importe quelle heure.

### Peut-on parler d'une nouvelle ère de RH collaboratives ?

C'est non seulement évident mais c'est nécessaire pour conjuguer réalisme social et impératifs économiques. Visionnaire, car très proche de l'homme comme de l'entreprise, AD'Missions construit depuis 20 ans son écosystème social autour du dénominateur commun qu'est la liberté. Elle seule donne aux entreprises la souplesse, et aux collaborateurs la fidélisation. ■